

Règlement 100% Opel au « Circuit des Ecuyers » le 25 février 2023

Cette séance est ouverte aux Opel anciennes de série*, uniquement pour le loisir, sans classement ni chronométrage.

Par le fait de son inscription, chaque personne s'engage à RESPECTER le présent RÈGLEMENT et à le faire respecter aux personnes qui l'accompagnent.

Chaque participant devra se présenter avant son entrée sur piste, même s'il a expédié son engagement par voie postale ou courrier électronique.

Chaque participant pourra soumettre son véhicule à la visite d'un contrôleur désigné par les organisateurs.

La Limite sonore des échappements est de 95 décibels (contrôle au sonomètre par un responsable du circuit)

Tous les véhicules doivent être assurés, au moins en responsabilité civile.

Chaque conducteur (minimum 16 ans) devra présenter le jour de la manifestation, au moment du contrôle du véhicule :

- Permis de conduire en cours de validité (pour les mineurs, nous consulter)
- Attestation d'assurance DU VÉHICULE INSCRIT
- Le port du CASQUE et de la CEINTURE de sécurité est OBLIGATOIRE.
- Chaque véhicule ne pourra transporter qu'un seul passager en plus du conducteur.
- L'âge minimum pour être passager à l'avant est de 14 ans et la taille supérieure à 1,35 mètre
- Les glaces latérales ne doivent pas être ouvertes de plus de cinq centimètres.
- Ces véhicules seront vides de tout objet non arrimés solidement.
- Les véhicules doivent être en état de fonctionnement (signalisation, freins, pneumatiques, carrosserie, etc..).
- L'entretien doit être suivi. (pas de fuite de liquide susceptible de souiller la piste).
- **En cas de panne ou d'incident, les véhicules seront dégagés par les organisateurs : il est strictement interdit de descendre du véhicule immobilisé sous peine d'exclusion**.**
- **Il est interdit d'intervenir personnellement sur la piste afin de dégager un véhicule.**
- En cas d'immobilisation, la séance sera interrompue et **les participants devront rentrer au stand.**
- Le remplissage de carburant est interdit sur la piste.

* les véhicules de compétition doivent être conforme à leurs réglementations (passeport valide) et les occupants doivent porter les équipements de protections imposés (articles II-A12 et II-B12 des RTS FFSA)

****sauf si le véhicule présente un danger immédiat pour ses occupants (début d'incendie, immobilisation sur le toit...)**

Le Franco-Blitz se réserve le droit :

- De refuser toute inscription sans avoir à fournir de justification.
- D'exclure immédiatement toute personne ou équipage ayant un comportement dangereux ou anti-sportif. Celui-ci pourra être signalé par tout conducteur, commissaire ou vidéo surveillance.
- De mettre hors course, toute voiture n'ayant pas les caractéristiques mentionnées sur le dossier d'engagement

La responsabilité du Franco-Blitz ne peut en aucun cas être engagée en cas de vol ou d'accident et l'acceptation du présent règlement décharge le Franco-Blitz.

Les participants devront respecter les signaux des commissaires et n'accéder à la piste qu'après avoir obtenu leur accord sous peine d'exclusion immédiate.

Tous conducteurs sous l'emprise de l'alcool, de la drogue ou faisant preuve d'agressivité seront exclus immédiatement de la manifestation.

L'acceptation du présent règlement décharge Le Franco-Blitz de toute responsabilité.

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de cette manifestation. J'endosse toutes responsabilités concernant tout dommage ou blessure résultant de ma participation et renonce à poursuivre les organisateurs et toute autre personne ou organisme associé à la manifestation, pour quelque motif que ce soit.

J'atteste que mon véhicule est assuré au tiers. Je ne fais pas l'objet d'un retrait de permis de conduire. Les dommages corporels et matériels survenus aux participants ne seront pas couverts par l'assurance de l'organisation.

Nom :

Prénom :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Le Franco-Blitz est une association régit par la Loi de 1901.

Adresse 4 Grande Rue, Hameau de Vallière 89260 TORIGNY sur OREUSE Tel : +33 6 83 01 55 98

Coordonnées bancaires CA SENS Code Banque 11006 Guichet 42300

Compte N°24584556559 clé RIB 39 IBAN FR76 1100 6423 0024 5845 5655 939 BIC AGRIFRPP810